

Avec tous les salariés, retraités, chômeurs,

JEUDI 15 SEPTEMBRE 2016

participons aux

MANIFESTATIONS SYNDICALES INTERPROFESSIONNELLES

organisées à l'appel de la CGT, de FO, de la FSU, de Solidaires.

À l'encontre de millions de Manifestants,

à l'encontre de la majorité des Organisations syndicales,

- le Gouvernement a imposé son projet de loi « Travail » par le recours à l'article 49-3 de la Constitution.

Nous l'avons écrit - la loi « travail » remet en cause :

- l'application des conditions de salaires fixées par les Conventions collectives de branche
- organise une situation de concurrence salariale entre les salariés comme entre les techniciens selon les films produits.

► **Nous appelons l'ensemble des ouvriers et techniciens à être vigilants et à informer le Syndicat**

dans le cas de tournages de films où les Producteurs auraient la tentation d'organiser un référendum pour remettre en cause :

- les salaires minima - les conditions de majoration de salaires des heures supplémentaires - les indemnités de défraiement et de transport
- les majorations des jours fériés, du travail du dimanche, du travail de nuit, etc. -

Face à ce coup de force du Gouvernement :

il convient que l'ensemble des salariés, des chômeurs, des retraités, **affirment leur opposition à cette politique sociale de remise en cause** des montants conventionnels de salaires, du montant des retraites, des droits des salariés, des conditions de licenciement, et des libertés syndicales.

À Paris le défilé partira de Bastille à 14h00
jusqu'à République

Paris, le 12 septembre 2016